Cévéo

Villages Vacances & Campings

Séjours Groupes 2024

• SÉJOURS TOUT COMPRIS • PENSION COMPLÈTE • EXCURSIONS • VISITES •

Cévéo
Villages et résidences de vacances
27 route du Cendre
63800 Cournon d'Auvergne

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS GROUPES

04 73 77 56 15
groupes@ceveo.com
www.ceveo.com

DESTINATIONS CÉVÉO

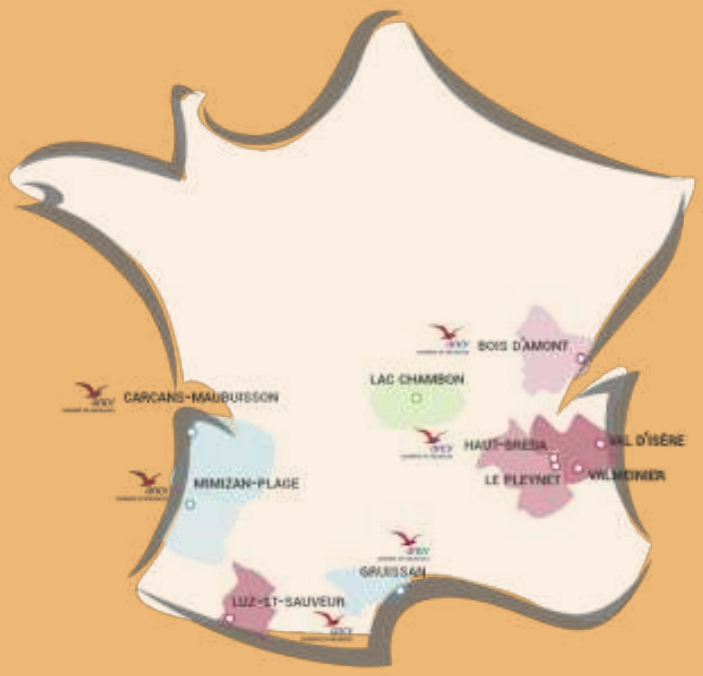

EN RÉSUMÉ

	GRUISSAN	MIMIZAN PLAGE	CARCANS-MAUBUISSON	CHAMBON-SUR-LAC	BOIS D'AMONT	VAL D'ISÈRE	LUZ-SAINT-SAUVEUR	HAUT BREDA	VALMEINIER
NOMBRE D'ÉTOILES	★★★	★★★	★★★		★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
OUVERTURES	☀	☀	☀	☀	☀ ❄	☀ ❄	☀ ❄	☀ ❄	☀ ❄
ÉCOLABEL EUROOPÉEN		✓	✓		✓			✓	✓
SÉJOURS ANCV	■	■	■		■		■	■	
SÉJOURS DÉCOUVERTES	■	■	■	■	■		■	■	■
SÉJOURS RANDONNÉES	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SÉJOURS CYCLOTOURISME	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SÉMINAIRE & INCENTIVES	■	■	■	■	■	■	■	■	■
JEUNES ET SCOLAIRES**	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SÉJOURS HIVER					■	■	■	■	■

*** Les villages vacances de Carcans-Maubuisson et de Luz-Saint-Sauveur, ainsi que la résidence de la Chamoisine au Haut-Breda disposent des agréments Education Nationale et Jeunesse et Sport.*

Sommaire

04 Votre séjour en groupes
05 Avantages Groupes
06 Séjours découvertes & patrimoine
06 Séjours à pied
06 Séjours à vélo
07 Séminaires & MICE
07 Séjours hiver
07 Séjours jeunes & scolaires

SÉJOURS GROUPES MER

10 **Gruissan** / *Aude*
12 **Mimizan Plage** / *Landes*
14 **Carcans-Maubuisson** / *Gironde*

SÉJOURS GROUPES CAMPAGNE

16 **Chambon-sur-Lac** / *Puy-de-Dôme*

SÉJOURS GROUPES MONTAGNE

18 **Luz-St-Sauveur** / *Hautes- Pyrénées*
20 **Bois d'Amont** / *Jura*
22 **Les 7 Laux** / *Isère*
24 **Val d'Isère** / *Savoie*
26 **Valmeinier** / *Savoie*

27 Assurances Séjours
28 Ecolabel Européen
29 Partenaire ANCV
30 Conditions Générales de vente
32 Contacts Groupes

www.ceveo.com

VOTRE SÉJOUR EN GROUPES

Que vous soyez débutant ou expert, quel que soit votre projet de séjour touristique, sportif ou en entreprise, Cévéo organise votre séjour comme vous le souhaitez !

Participez à nos séjours clés en main ou contactez notre service pour personnaliser le vôtre... un évènement d'une journée ou des vacances d'une semaine, nous nous adaptons à toutes vos envies dans un seul but : faire de votre séjour des moments inoubliables !

PRENEZ LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ...

SUR SIMPLE DEMANDE, POSEZ UNE OPTION DE RÉSERVATION SANS FRAIS ET SANS ENGAGEMENTS !

NOS PRESTATIONS	*formule* SUR-MESURE
Une durée de séjour selon vos envies à partir de 2 nuits	*Inclus*
Un accueil personnalisé au village	*Inclus*
Un apéritif de bienvenue	*Inclus*
La restauration du premier au dernier jour : au choix : demi-pension, pension complète, location	*Inclus*
Accès Wi-Fi dans les espaces communs	*Inclus*
Le linge de lit *(hors location)*	*Inclus*
L'accès aux équipements du village vacances selon les conditions de chaque village	*Inclus*
Un accompagnateur Cévéo	*Option*
Le transferts depuis votre ville d'origine ou depuis la gare / l'aéroport	*Option*
Le transport sur place	*Option*
Le supplément single	*Option*
La location de salle	*Option*
La prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette, ménage de fin de séjour)	*Option*
L'encadrement par des guides et/ou accompagnateurs	*Option*
L'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec Assurinco / Mutuaide Assistance	*Option*
Les animations en soirée	*Option*
Les excursions et visites	*Option*

AVANTAGES GROUPES

AVEC CÉVÉO, VOUS BÉNÉFICIEZ ...

1 DES TARIFS GROUPES

A partir de 20 personnes, profitez de nos tarifs groupes ainsi que de notre expertise pour organiser votre séjour.

2 UN DEVIS PERSONNALISÉ

Vous souhaitez partir en séjour organisé mais ne savez pas par où commencer ? Notre service dédié vous conseille et vous offre son expertise pour concevoir votre programme de séjour.

3 UNE GRATUITÉ CHAUFFEUR

Pour un groupe de minimum 20 personnes, nous offrons une gratuité conducteur d'autocar (hors options et suppléments).

4 UNE GRATUITÉ À PARTIR DE 25 PAYANTS

Par tranche de 25 payants, une gratuité est offerte pour le 26ème participant. Vous êtes 50 ? Les 51ème et 52ème participants sont gratuits.

5 REPÉRAGE OFFERT

Vous souhaitez préparer votre séjour dans les meilleures conditions ? Nous invitons 2 personnes de votre groupe en avant-première sur 2 jours et 1 nuit pour découvrir votre destination. *

* *Sous conditions, nous consulter.*

DÉCOUVERTES & PATRIMOINE

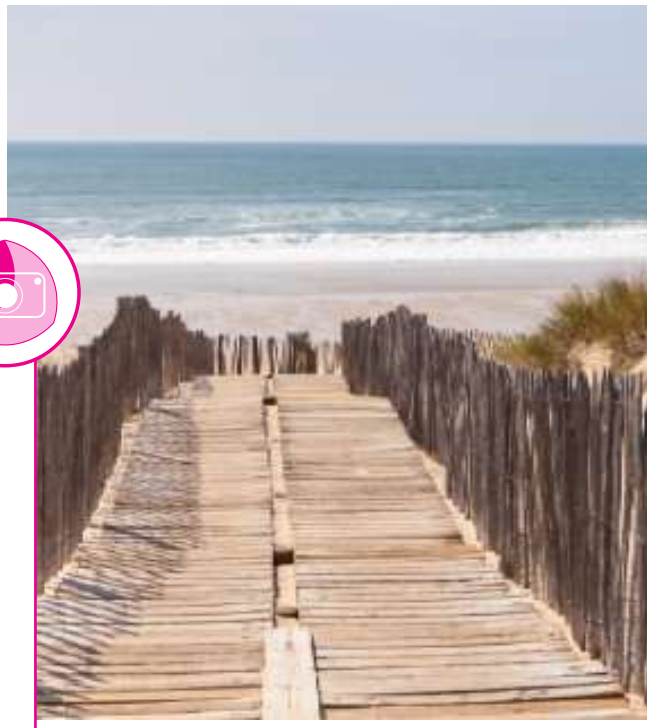

Visites, excursions, animations, thématiques bien-être, tourisme, ...

Partez à la découverte du patrimoine de nos régions. Situés dans des environnements privilégiés, nos villages vacances vous proposent des séjours, en **famille**, entre **amis** et également en **groupes constitués**, composés de visites, d'excursions, de balades, et de temps de détentes.
Explorez Carcassonne, dégustez du vin AOP en Gironde ou encore parcourez la chaîne des Puys en Auvergne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Composez votre séjour à votre guise !

SÉJOURS À PIED

Randonnée pédestre, marche nordique, trail, marche aquatique, via ferrata, ...

Randonnée pédestre, Marche d'endurance, Marche nordique, Marche aquatique, Trail ou Via Ferrata ...

Avec ou sans accompagnateur, nous organisons votre séjour avec la ou les disciplines de votre choix.

Apprenez et/ou améliorez les techniques simples mais nécessaires pour une pratique efficace et récréative sur terrains variés ... en bord de mer, à la campagne au cœur des volcans d'Auvergne, dans les Alpes ou les Pyrénées, **découvrez nos destinations à pied** !

SÉJOURS À VÉLO

VTT, cyclotourisme, ...

Vous souhaitez parcourir les plus belles régions de France à votre rythme ou grimper les sommets du tour de France ?
Nos **séjours cyclo et VTT** sont proposés à tous les adeptes des deux roues **quel que soit votre niveau**.
Grâce à nos destinations en France vous avez la possibilité de pédaler quelques jours ou une semaine en **haute montagne** comme dans les Alpes et les Pyrénées, en **moyenne montagne** comme dans le Jura et en Auvergne ou alors allier sport et iode en **bord de mer**.

SÉMINAIRES & MICE

MICE, Business, Team building, réunion, formations, ateliers, ...

Cévéo **s'adapte aussi aux besoins des professionnels** en donnant la possibilité aux entreprises d'organiser séminaires et réunions sur ses destinations.
Des **salles de réunions et de réception** parfaitement aménageables en fonction de l'évènement.
Sur un ou plusieurs jours, différentes réceptions sont possibles : cocktails, banquets ou encore tables rondes.
Enfin, de multiples activités sont proposées afin d'**animer les rassemblements** : challenges team building, des visites du patrimoine ou temps de détente, etc.

SÉJOURS HIVER

Raquettes, Ski nordique, Ski alpin, ...

Goûtez aux plaisirs de l'hiver à votre manière !

Un séjour à la neige de **quelques jours ou à la semaine** vous fera profiter des grands espaces enneigés des **Alpes, des Pyrénées ou du Jura.**

A pied, en raquettes ou à ski, quel que soit votre niveau vous avez la possibilité de pratiquer votre discipline **en solo ou avec un accompagnateur** qui saura vous apprendre les techniques et vous encadrer durant votre séjour.

JEUNES & SCOLAIRES

Voyages scolaires, classes de neiges, colonies, stages sportifs ...

Au travers de plusieurs thématiques (rando, neige, découvertes, sports, ...), **Cévéo propose des séjours adaptés pour les jeunes et les scolaires**. Visites, excursions, temps de détente nous travaillons ensemble sur le programme du séjour pour satisfaire toutes vos envies !
Les **village vacances de Carcans-Maubuisson, de Luz-Saint-Sauveur,** ainsi que notre **Résidence de la Chamoisine sont agréés Education Nationale et Jeunesse et Sports.**

Séjours

PRINTEMPS / ÉTÉ / AUTOMNE

MER - CAMPAGNE - MONTAGNE

SÉJOURS GROUPES MER

10 **Gruissan** / *Aude*

12 **Mimizan Plage** / *Landes*

14 **Carcans-Maubuisson** / *Gironde*

SÉJOURS GROUPES CAMPAGNE

16 **Chambon-sur-Lac** / *Puy-de-Dôme*

SÉJOURS GROUPES MONTAGNE

18 **Luz-St-Sauveur** / *Hautes- Pyrénées*

20 **Bois d'Amont** / *Jura*

22 **Les 7 Laux** / *Isère*

24 **Val d'Isère** / *Savoie*

26 **Valmeinier** / *Savoie*

ASSOCIATIONS SPORTIVES, SÉNIORS, COMITÉ D'ENTREPRISE, SÉJOURS SCOLAIRES, GROUPES CONSTITUÉS ... CÉVÉO PROPOSE DES SÉJOURS POUR TOUS !

DES SÉJOURS GROUPES PERSONNALISABLES TOUTE L'ANNÉE

Si vous êtes à la recherche d'une expérience de voyage inoubliable, un séjour en groupe avec Cévéo pourrait être la solution idéale ! Cévéo offre plusieurs destinations incroyables pour tous les types de voyageurs.

Que vous souhaitiez explorer les célèbres sites touristiques, découvrir circuits randos et cyclos de nos régions ou vous détendre sur les plages de la Méditerranée ou de l'Atlantique, nos séjours en groupe, entièrement personnalisables, vous permettront de profiter pleinement de tout ce que nos destinations en bord de mer ont à vous offrir.

GRUISSAN

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE GRUISSAN

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT D'AVRIL À OCTOBRE

VOUS AIMEREZ

- **Pension Complète**
- **Découverte touristique**
- **Séjours Séniors ANCV** [1]
- **Séjours Rando / Cyclo**
- **Séminaire**
- **Séjours jeunes et sportifs**

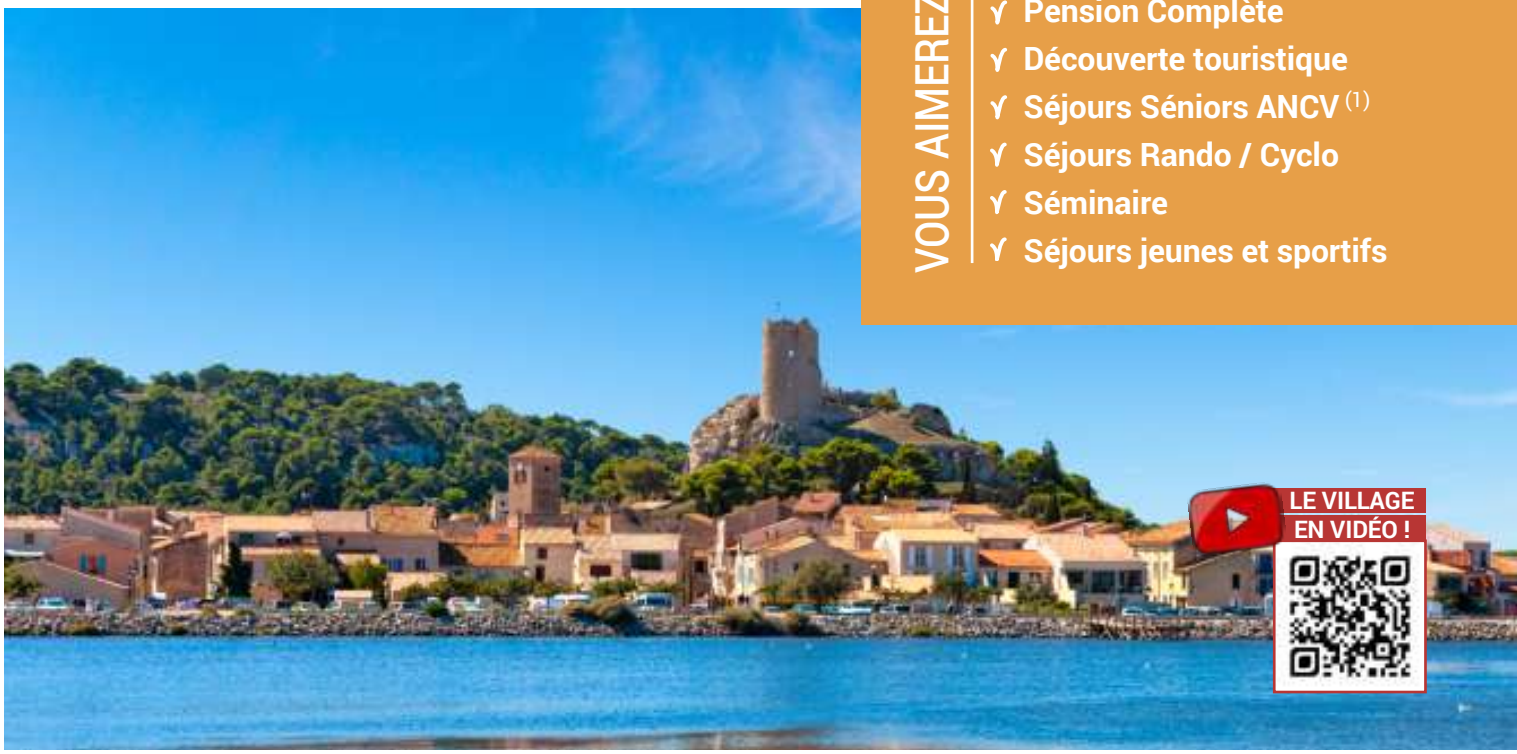

A 800 mètres de l'immense plage de sable fin des Ayguades, le village de vacances vous accueille dans une ambiance méditerranéenne, sur un terrain plat de 6 hectares. Gruissan est une station balnéaire renommée et classée parmi les plus beaux villages de France.

L'HÉBERGEMENT

Le village de vacances propose des gîtes ou cottages de 4 à 8 personnes, tous de plain-pied, avec terrasse individuelle. Sanitaires complets dans chaque logement. 8 hébergements adaptés à l'accueil de personne à mobilité réduite sont disponibles.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose des formules en demi-pension et pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS

Deux piscines extérieures chauffées (ouverture selon météo) dont une de 25 m, sauna, hammam, bar, bibliothèque, salon TV, salle d'activités et d'animation, 3 courts de tennis, accès Wi-Fi gratuit sur tout le village, laverie, parking.

[1] *Demandez nos programmes détaillés.*

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE GRUISSAN - Avenue de la Felouque - Les Ayguades de Pech Rouge - 11430 Gruissan
Tél : 04.68.75.19.00 - gruissanaccueil@ceveo.com

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

ESCAPADE MÉDITERRANÉENNE

À PARTIR DE 505 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : *(95 km)* Matin, visite guidée de l'**Abbaye de Fontfroide**, une des abbayes les mieux conservées de France. Après-midi, **visite guidée de Gruissan**.

Jour 3 : Matin, **balade les pieds dans l'eau** sur la très belle plage des Ayguades. Après-midi, **temps libre et de détente au village** : jeux à disposition, accès à la piscine ...

Jour 4 : *(180 km - journée complète)* Départ pour **Carcassonne, visite guidée de la Cité Médiévale**, temps libre et déjeuner régional. Au retour, arrêt à Lagrasse : petit cité médiévale nichée au creux de la vallée, classé parmi les « **Plus beaux Villages de France** ».

Jour 5 : *(60 km)* Matin, **visite guidée de Narbonne**. Arrêt aux Halles couvertes à la rencontre des saveurs de la Narbonnaise. L'après-midi **visite guidée du salin de l'île Saint-Martin** *(2 km environ)*.

Jour 6 : *(140 km - journée complète)* Matin, **visite du centre historique de Pézenas**. L'après-midi, **visite du domaine de la Grange des prés**, Résidence d'Henri 1er de Montmorency, gouverneur du Languedoc, puis du prince de Conti...

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

Carcasonne

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **3 salles** de réception de **275 m², 52 m²** et **42 m²**. Aménageables à votre convenance **en U, en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **315 personnes**.

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Gruissan *(23 km)*
L'Odyssée de l'olivier *(85 km)*
Côte des roses en bateau *(15 km)*
Vins du terroir *(15 km)*
Salin de l'ile Saint-Martin *(20 km)*
Manade Tournebelle *(30 km)*
Narbonne *(40 km)*

JOURNÉE*

La réserve Africaine de Sigean *(90 km)*
Cœur des corbières *(110 km)*
Canal du midi et le minervois *(145 km)*
Narbonne et Carcassonne *(175 km)*
A la frontière Espagnole *(300 km)*
Pézenas et Molière *(140 km)*
Carcassonne et Gruissan *(170 km)*

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES
Des parcours de marche nordique, randonnée pédestre mais également marche aquatique sont à découvrir à Gruissan et ses alentours : **Massif de la Clape, Massif de Fontfroide, Île Saint-Martin, longe côte, Ronde des vins de la Clape, l'étang de Gruissan**, ...

CYCLOTOURISME & VTT
Circuits VTT tout niveau dans les terres ou le long de la Méditerranée, la **"Littorale"** de Gruissan à Narbonne.

DANS L'EAU
Gruissan offre un éventail d'activités nautiques captivantes sur la Méditerranée : planche à voile, paddle, kayak, kitesurf, kneeboard, ...

MIMIZAN PLAGE

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE MIMIZAN PLAGE

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT D'AVRIL À OCTOBRE

VOUS AIMEREZ

- **Pension Complète**
- **Découverte touristique**
- **Séjours Séniors ANCV** [1]
- **Séjours Rando / Cyclo**
- **Séminaire**
- **Séjours jeunes et sportifs**

A 300 mètres de l'océan, du bourg et des commerces, le village vacances Céveo de Mimizan Plage est idéalement situé. D'immenses plages de sable fin bordées d'océan, une forêt qui s'étend à perte de vue et qui ne demande qu'à livrer ses secrets, bienvenue dans les Landes ! .

L'HÉBERGEMENT

Le village de vacances propose des gîtes tous entièrement rénovés ou des cottages modernes et confortables de 4 à 8 personnes. Sanitaires complets dans chaque logement. Terrasse en rez-de-chaussée ou rez-de-jardin ou balcon en étage (ascenseur). 6 hébergements adaptés à l'accueil de personne à mobilité réduite sont disponibles.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose des formules en demi-pension et pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine extérieure et chauffée (ouverture selon météo), bar, bibliothèque, salon TV, salle d'activités et d'animation, salle de spectacle, jeux à disposition, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking.

[1] *Demandez nos programmes détaillés.*

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE MIMIZAN PLAGE - 18, rue des Marsouins - 40200 Mimizan Plage
Tél : 05.58.09.18.82 - mimizanaccueil@ceveo.com

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

ESCAPADE MÉDITERRANÉENNE

À PARTIR DE 505 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : Matin, **promenade « les pieds dans l'eau »**. Après-midi, **balade commentée divertissante en attelage**, découverte du riche passé de la station balnéaire de « Mimizan-les-Bains ».

Jour 3 : *(320 km - journée complète)* Matin, départ du village direction Saint-Jean-de-Luz : découverte de la Baie de Saint-Jean-de-Luz et visite de l'église Saint-Jean-Baptiste. L'après-midi, visite des Grottes de Sare.

Jour 4 : *(95 km)* Matin, **temps libre et détente au village ou dans Mimizan-Plage**. Après-midi, départ pour **Sabres** où le train des résiniers vous conduira au coeur du site de **Marquèze** et **découverte du gemmage**.

Jour 5 : *(200 km - journée complète)* Matin, **visite guidée de Dax** pour la découvrir dans toute sa diversité. L'après-midi **visite guidée du moulin de Poyaller** et vous pourrez ensuite admirer Wallabies Albinos, Alpagas...

Jour 6 : *(114 km)* Matin, **découverte de la « Promenade Fleurie »**, surprenant havre floral situé au bord du lac. L'arpès-midi, **promenade en galupele** sur le courant d'Huchet.

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

Espelette

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village dispose de **5 salles** de réception. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **370 personnes**. **Équipement à votre disposition :** wi-fi, sonorisation, paperboard, whiteboard, estrade, vidéo projecteur, éclairage naturel, restauration, ...

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Mimizan en attelage sur place
Démonstration de Gemmage *(8 km)*
Musée du prieuré *(15 km)*
L'écomusée de Marquèze *(95 km)*
Le courant d'Huchet *(100 km)*
Bateau sur le bassin d'Arcachon *(150 km)*
Dax, 1ère cité thermale de France *(160 km)*
Le moulin de Poyaller *(195 km)*

JOURNÉE*

Culture et terroir *(95 km)*
Le bassin d'Arcachon *(160 km)*
La Chalosse *(195 km)*
Saint-Émilion *(330 km)*
Bordeaux *(250 km)*
Bordeaux croisière *(250 km)*
Pays basque *(315 km)*
Pays basque et Sare *(320 km)*
St-Jean-de-Luz et Espelette *(310 km)*

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES
Mimizan-Plage offre un point de départ idéal pour les itinéraires de randonnées pédestre, de marche nordique et de marche aquatique : **circuit de la Mailloueyre, circuit de Lespedon, Saint-Paul en Born, l'étang d'Aureilhan, Longe Côte dans les Landes, Mimizan-Plage**, ...

CYCLOTOURISME & VTT
circuits VTT tout niveau en forêt ou sur piste cyclable, la "Vélodyssée" de Mimizan Plage à Contis les Bains.

DANS L'EAU
L'Atlantique propose de multiples activités nautiques : surf, paddle, kayak, pirogue hawaïenne, catamaran, kitesurf, wakeboard, ...

CARCANS-MAUBUISSON

VILLAGE VACANCES CÉVÉO LES DUNES

Prix à partir de
56 €
tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT D'AVRIL À OCTOBRE

VOUS AIMEREZ

- **Pension Complète**
- **Découverte touristique**
- **Séjours Séniors ANCV** [1]
- **Séjours Rando / Cyclo**
- **Séminaire**
- **Séjours jeunes et sportifs**

Au cœur de la forêt des Landes girondines, le village vacances se trouve en bordure de lac et à 7 km des plages océanes. La résidence vous offre un point de départ idéal pour la découverte du Médoc et de ses châteaux. Le village vous accueille dans un cadre convivial propice aux vacances et à la détente.

L'HÉBERGEMENT
De petits bâtiments sur 2 niveaux vous proposent 108 appartements de 2 à 6 personnes regroupés dans des pavillons (escaliers extérieurs). Sanitaires complets dans chaque logement.

LA RESTAURATION
Le restaurant du village de vacances propose des formules en demi-pension et pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS
Piscine couverte et chauffée, bar, bibliothèque, salle TV, salle polyvalente avec écran géant, pétanque, 2 courts de tennis, ping-pong, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking.

[1] *Demandez nos programmes détaillés.*

VILLAGE VACANCES CÉVÉO "LES DUNES" - Domaine de Bombannes - 33121 Carcans-Maubuisson
Tél : 05.56.03.95.00 - bombannesaccueil@ceveo.com

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

ESCAPADE MÉDITERRANÉENNE

À PARTIR DE 499 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : *(115 km)* Matin, **balade à pied dans le Domaine de Bombannes**. L'après-midi, départ pour Cussac et visite guidée du Fort Médoc puis découverte d'un Château d'appellation Margaux (grand cru classé), visite des chais suivie d'une dégustation de vins.

Jour 3 : *(140 km - journée complète)* Matin, visite en autocar de **Bordeaux** avec un guide conférencier. L'après-midi, **temps libre dans la rue Sainte-Catherine**, la plus longue rue commerçante piétonne d'Europe *(1250 m)*.

Jour 4 : *(155 km)* Matin, **visite du Musée des Arts et des traditions populaires** de la Lande Médocaine puis visite libre de Maubuisson. L'après-midi, direction la **presqu'île de Lège-Cap Ferret** pour la visite guidée du village de l'Herbe : découverte des cabanes traditionnelles, puis dégustation d'huîtres chez un ostréiculteur.

Jour 5 : Matin, **détente au village de vacances** : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. L'après-midi, balade à pied en direction de l'océan.

Jour 6 : *(230 km - journée complète)* Matin, **visite guidée de Saint-Emilion** classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'après-midi, excursion dans le vignoble avec **visite d'un chai suivie d'une dégustation**.

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

Dune du Pilat

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **4 salles** de réception. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **550 personnes**.
Équipement sur place à votre disposition.

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Le tour de l'île aux oiseaux *(125 km)*
Cap ferret, village ostréicole *(125 km)*
Carcans-Maubuisson *(15 km)*
De l'estuaire au vignoble *(115 km)*
Gourmandises du Médoc *(115 km)*
Médoc, moulin et château Balac *(125 km)*
Cap ferret, petit train *(140 km)*
La citadelle de Blaye *(100 km)*
Spectacle au café-théâtre *(30 km)*

JOURNÉE*

Escapade à Arcachon *(215 km)*
Médoc, vignobles et châteaux *(125 km)*
Arcachon et la Dune du Pilat *(220 km)*
Bordeaux *(140 km)*
Saint-Émilion *(230 km)*
Châteaux de la Gironde *(275 km)*

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES
Au cœur de la Gironde, le village vacances "Les Dunes", au bord du lac de Carcans, vous propose de multiples itinéraires randos, marche nordique et de marche aquatique : **Saint-Médard en Jalles, Lacanau, Pistes de la Gracieuse, l'étang d'Aureilhan, Longe côte à Carcans, Boucle du Phare de Richard**, ...

CYCLOTOURISME & VTT
Circuits VTT tout niveau au coeur des pinèdes, le long des dunes et de l'océan, ...

DANS L'EAU
Sur lac de Carcans ou sur l'océan Atlantique, pratiquez l'activité nautique de votre choix : paddle, ski nautique, surf, wakeboard, catamaran, planche à voile, ...

LAC CHAMBON

CAMPING DOMAINE DU LAC CHAMBON

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT D'AVRIL À OCTOBRE

VOUS AIMEREZ

- Pension Complète
- Découverte touristique
- Séjours Rando / Cyclo
- Séminaire
- Séjours jeunes et sportifs

La beauté des paysages volcaniques, la qualité des produits et le retour à la nature dans l'un des plus grands espaces préservés d'Europe sauront vous séduire. Au pied du Massif du Sancy, le domaine vous accueille au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne avec un accès direct au lac et à la chaîne des Puys.

L'HÉBERGEMENT

Le Domaine du Lac Chambon propose des cottages de 4 à 8 personnes. Sanitaires complets dans chaque logement. Terrasse individuelle en bois.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose des formules en demi-pension et pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine extérieure chauffée (ouverture selon météo), bar, bibliothèque, salle TV, salle d'animation, pétanque, zone Wi-Fi, location de VTT, laverie, parking.

(1) Demandez nos programmes détaillés.

DOMAINE DU LAC CHAMBON - Allée de la plage - 63790 Murol
Tél : 04.44.05.21.58 - accueil@domaine-lac-chambon.fr

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

DÉCOUVERTE DE L'AUVERGNE

À PARTIR DE 520 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : *(90 km - journée complète)* Départ pour **Clermont-Ferrand**, pour une ***visite de l'Aventure Michelin***. L'après-midi, **visite guidée de Clermont-Ferrand**, son centre ancien, sa cathédrale gothique, la basilique Notre-Dame-du-Port… Puis **temps libre et détente dans la capitale auvergnate**.

Jour 3 : *(100 km)* Matin, **à Saint-Nectaire, visite des Fontaines Pétrifiantes**. L'après-midi, **le Puy-de-Dôme**, ascension du volcan par le train à crémaillère. **Découverte à 360° des paysages volcaniques** et de l'empreinte historique gallo-romaine.

Jour 4 : Matin, balade autour du **Lac Chambon** *(circuit facile de 3,5 km)*. Déjeuner au village. **Temps libre et de détente au camping** : jeux à disposition, accès à la piscine.

Jour 5 : *(225 km - journée complète)* **Départ pour Vichy**, visite commentée en petit train de la ville thermale. L'après-midi **visite guidée du Palais de Congrès - Opéra de Vichy**, seul opéra de style Art Nouveau en France.

Jour 6 : *(15 km)* Matin, visite guidée de la fabrication du **Saint Nectaire** suivie d'une dégustation et d'une visite libre de l'exploitation. L'après-midi, **visite guidée du château de Murol**.

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

Clermont-Ferrand

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **2 salles** de réception : une grande et une seconde sous commission. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **80 personnes**.

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Château de Murol *(6 km)*
Ferme Bellonte *(25 km)*
Murat-le-Quaire et Col du Guery *(70 km)*
Ascension du Puy-de-Dôme *(80 km)*
Clermont-Ferrand et l'aventure Michelin *(90 km)*
Escapade au Sancy *(50 km)*
Volcan de Lemptégy *(90 km)*
Saint-Nectaire *(16 km)*

JOURNÉE*

Vichy et Thiers *(250 km)*
Découverte de Vichy *(225 km)*
Vulcania *(90 km)*
Journée dans le Cantal *(210 km)*
Orcival et Saint-Nectaire *(80 km)*
Escapade clermontoise *(90 km)*

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES
Au cœur du Parc Naturel des Volcans d'Auvergne, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Lac chambon est un point de départ idéal pour découvrir la région à pied. Randonnée pédestre, Marche Nordique, trail, de multiples parcours tout niveau sont disponibles : **Parc Naturel des volcans d'Auvergne, Puy du Sancy, Puy-de-Dôme, Lac Chambon, ...**

CYCLOTOURISME & VTT
Vallée de Chaudefour, Cols de la Croix Morand et de la Croix Saint-Robert, ...

DANS L'EAU
Vous pouvez profiter du Lac Chambon en canoë, en kayak, en paddle et même faire du canyoning dans la région.

LUZ-ST-SAUVEUR

VILLAGE VACANCES DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT DE MAI À OCTOBRE

VOUS AIMEREZ

- Pension Complète
- Découverte touristique
- Séjours Rando / Cyclo
- Séminaire
- Séjours jeunes et sportifs

Implanté dans un cadre exceptionnel et proche des commerces, le village club Cévéo de Luz-Saint-Sauveur est au cœur des montagnes et de la nature. A proximité de Lourdes ou encore du célèbre Cirque de Gavarnie, il vous accueille pour un séjour riche en gastronomie et patrimoine.

L'HÉBERGEMENT

Le village vacances propose 150 chambres 2 personnes (lits simples) avec salle d'eau et WC séparés. Balcon individuel ou terrasse privative. 4 chambres adaptées à l'accueil de personne à mobilité réduite sont disponibles.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose des formules en demi-pension et pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS

Espace Balnéo couvert et chauffé (banquettes massantes, sauna, passage aquatique extérieur), bar, bibliothèque, salon TV, salle d'animation et vidéo projection sur grand écran, accès Wi-Fi gratuit à la réception, laverie, salle de restaurant panoramique, parking.

(1) Demandez nos programmes détaillés.

VILLAGE VACANCES CÉVÉO LUZ-SAINT-SAUVEUR - 42, Rue de la Lanne - 65120 Luz-Saint-Sauveur
Tél : 05.62.92.84.72 - luzaccueil@ceveo.com

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

ESCAPADE PYRÉNÉENNE

À PARTIR DE 489 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : *(65 km)* Balade à pied au départ du village, **découverte des Jardins de la Mairie, de la Maison du Parc National de la Vallée** puis promenade au marché de Luz-Saint-Sauveur. Découverte de la **vallée du gave de Cauterets jusqu'au Pont d'Espagne** et ses cascades.

Jour 3 : *(170 km - journée complète)* **Visite du Château de Gardères**, l'un des plus beaux témoignages d'architecture du 18ème siècle en Bigorre. L'après-midi, **visite guidée du centre historique de la ville de Pau**.

Jour 4 : **Balade à la Chapelle Solférino**, sur les traces de Napoléon *(7.5 km de marche)*. L'après-midi, **détente dans le centre balnéoludique** du village de vacances : jacuzzi, sauna, banquettes massantes.

Jour 5 : *(140 km - journée complète)* Passage par le **Col du Tourmalet**. Découverte du **Lac de Payolle au pied du Col d'Aspin**. L'après midi, visite du village de Campan et tour panoramique dans **Bagnères de Bigorre**.

Jour 6 : *(50 km)* Matin, **visite de La Carde**, entreprise familiale de lainages et seul couverturier à travailler la laine dans les Hautes-Pyrénées. L'après-midi, découverte du **Cirque de Gavarnie classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**.

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

Chapelle Solférino

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **2 salles** de réception : une grande et une seconde sous commission. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **200 personnes**.

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Lainages des Pyrénées *(4 km)*
Donjon des aigles *(35 km)*
Cauterets la romantique *(65 km)*
Villages du Pays Toy *(30 km)*
Tarbes *(115 km)*
Gavarnie *(45 km)*
Grottes de Bétharram *(100 km)*
Lourdes d'hier et d'aujourd'hui *(70 km)*
Cirque de Troumouse *(60 km)*
Pic du Midi de Bigorre *(55 km)*

JOURNÉE*

De Saint-Savin à lourdes *(95 km)*
Pau, château et vignoble *(160 km)*
Au pays de d'Artagnan *(230 km)*
Haut-Adour baroque *(140 km)*
Jusqu'en terre espagnole *(220 km)*
Pays basque *(450 km)*
Béarn *(170 km)*

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES
Au départ du village vacances et de ses alentours, retrouvez des parcours de marche nordique, de trail, de randonnée pédestre et de via ferrrata : **Cirque de Gavarnie, Brèche de Roland, Refuge de la Glère, Pic de Vergeons, Circuit des trois villages, lac d'Oncet, lac et refuge d'Ilhéou, ...**

CYCLOTOURISME & VTT
Tour d'Ardiden, Pic du Midi Bigorre, Col du Tourmalet, Station Cauterets-Cambasque, ...

DANS L'EAU
La pratique du rafting, canyoning et de la pêche sont possible aux alentours du village vacances.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ I Jura (39)

BOIS D'AMONT

VILLAGE CLUB LES ROUSSES

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT D'AVRIL À OCTOBRE

VOUS AIMEREZ

- **Pension Complète**
- **Découverte touristique**
- **Séjours Séniors ANCV** [1]
- **Séjours Rando / Cyclo**
- **Séminaire**
- **Séjours jeunes et sportifs**

A tout juste 1070 m d'altitude, Bois d'Amont se prélasse le long des rives de l'Orbe. Les forêts d'épicéas ou de hêtres, couvrent les hautes chaines environnantes tandis que cascades et lacs franco-suisses offrent de rafraîchissantes baignades. Ici, le temps semble suspendu et votre séjour est tout simplement rempli de sérénité.

L'HÉBERGEMENT

Le village club propose des chambres de 2 à 6 personnes réparties dans 2 bâtiments accessibles avec ascenseur. Sanitaires complets dans chaque logement. Balcon dans les chambres premiums. 3 chambres adaptées à l'accueil de personne à mobilité réduite sont disponibles.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de club propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS

Espace détente couvert et chauffé avec bassin d'agrément, bain à remous et solarium, bar, prêt de livres, de jeux de société et de cartes à jouer, tennis de table, accès Wi-Fi gratuit au bar et à la réception, laverie, parking extérieur réservé au village club.

[1] *Demandez nos programmes détaillés.*

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE BOIS D'AMONT - LES ROUSSES - 167 Montée du Val d'Orbe - 39220 Bois d'Amont
Tél : 03.84.60.95.47 - accueilbda@ceveo.com

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

DÉCOUVERTE DES TRADITIONS ARTISANALES DU JURA

À PARTIR DE 495 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : Découverte de la station de Bois d'Amont. Visite guidée du **Musée de la Boissellerie** de Bois d'Amont, ancienne scierie restaurée.

Jour 3 : *(175 km - journée complète)* Embarquement pour un **déjeuner-croisière sur le lac de Vouglans**. L'après-midi direction les **Cascades du Hérisson** afin d'admirer la plus grande des 7 : la cascade de l'Eventail.

Jour 4 : *(75 km)* **Temps libre et de détente** dans l'espace bien-être du village vacances. L'après-midi, visite guidée de l'**Ecomusée de la Maison Michaud**.

Jour 5 : *(200 km - journée complète)* Départ pour **Baume-les-Messieurs,** un des « plus beaux villages de France ». Arrêt à la Cascade des Tufs, parmi les plus belles en Europe. L'après-midi, **promenade dans les ruelles de Château-Chalon**, haut lieu du Vin Jaune, suivie d'une dégustation de vins du Jura.

Jour 6 : *(115 km)* Visite dans le **Fort des Rousses** des célèbres caves d'affinage de Comté. Puis temps libre dans la station des Rousses. Après-midi, visite de l'atelier d'un **Maître Pipier à Saint Claude**. Ensuite **visite guidée de la Cathédrale Saint-Pierre**.

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

Lac de Vouglans

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **2 salles** de réception : une grande et une seconde sous commission. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **200 personnes**.

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Morez, capitale de la lunette *(40 km)*
Fromages du Jura *(75 km)*
Musée de la boissellerie *(900 m)*
L'écomusée Maison Michaud *(75 km)*
Elevage de chiens de traineaux *(75 km)*
Musée des lapidaires de Lamoura *(75 km)*
Fort des Rousses *(25 km)*
Musée des mondes polaires *(35 km)*
Musée du fer et du chemin de fer *(65 km)*

JOURNÉE*

La route des vins du Jura *(200 km)*
Le sel du Jura *(190 km)*
Journée en Suisse *(190 km)*
Entre Lacs et Cascades *(175 km)*
Salins-les-Bains et Arbois *(175 km)*

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES
Au départ du village vacances, retrouvez des itinéraires pour la randonnée pédestre, la marche nordique ou encore le trail avec différents niveaux de difficultés : **Mont Sâla, le Creux du Croue, Chaux-Sèche, la Roche Blanche, les Cascades du Hérisson, Roche Bernard, Roche Champion, ...**

CYCLOTOURISME & VTT
Col de la Faucille, Les Rousses, Grande traversée du Jura, ...

DANS L'EAU
Au coeur du Jura, vous pouvez faire du : canyoning, paddle, kayak, pédalo, aviron, planche à voile, skysurf, ...

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES I Isère (38)

LES 7 LAUX

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DU HAUT BREDA

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT DE JUIN À SEPTEMBRE

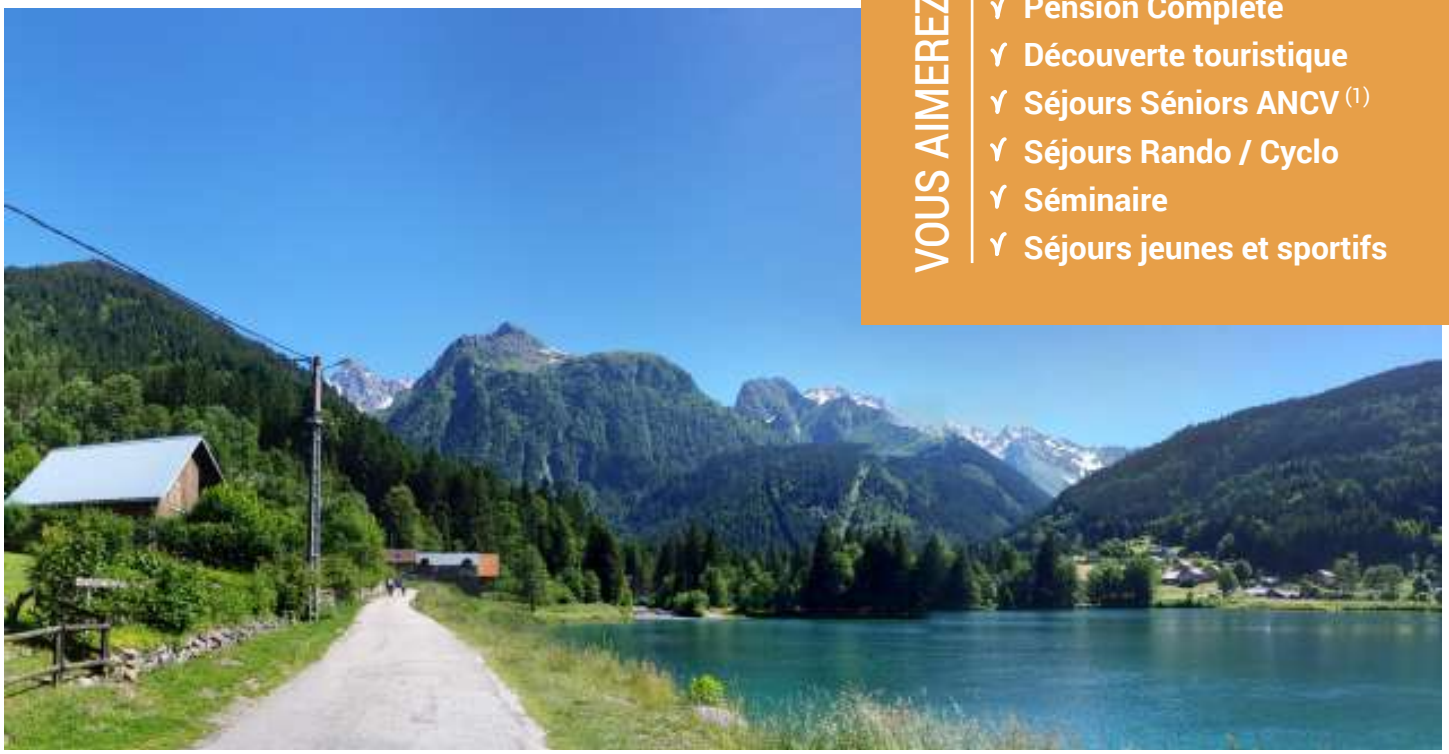

VOUS AIMEREZ

- Pension Complète
- Découverte touristique
- Séjours Séniors ANCV [1]
- Séjours Rando / Cyclo
- Séminaire
- Séjours jeunes et sportifs

A proximité de Grenoble et Chambéry, la vallée du Haut-Bréda vous offre un paysage enchanteur : lacs d'altitude, torrents, cascades et villages authentiques.

L'HÉBERGEMENT

Le village vacances propose des appartements de 2 à 8 personnes, répartis dans 4 grands gîtes, avec salle d'eau et WC séparés.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose des formules en demi-pension et pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine couverte et chauffée, bar, billard, baby-foot, bibliothèque, salon de télévision, salle d'activités et d'animation, jeux à disposition, accès Wi-Fi dans les parties communes, chalet grill finlandais, laverie, parking.

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DU HAUT BREDA - Les 7 Laux - 38580 La Ferrière
Tél : 04.76.97.50.90 - hautbredaaccueil@ceveo.com

[1] *Demandez nos programmes détaillés.*

IDÉE SÉJOUR

7 jours / 6 nuits

SÉJOUR ACTIVITÉS DOUCES ET DÉCOUVERTES »

À PARTIR DE 490 € PAR PERSONNE *(hors transport)*

Jour 1 : Arrivée. Apéritif de bienvenue et dîner.

Jour 2 : Visite guidée du **Musée des Forges et Moulins de Pinsot**. Puis, randonnée dans la forêt avant de pouvoir admirer la **Cascade du Pissou** *(2h30 de marche)*.

Jour 3 : *(journée complète)* Départ pour **Chambéry avec la visite guidée du Château des Ducs de Savoie**. L'après-midi, direction le **Fort-Barraux**.

Jour 4 : **Journée champêtre et multisports** sur le village en extérieur (selon météo) : barbecue et concours de pétanque, mölkky, palet…

Jour 5 : *(journée complète)* Direction **Aix-les-Bains et le Lac du Bourget**. Embarquement pour un **déjeuner croisière** sur le lac avec une escale pour découvrir à l'aide d'une visite audio-guidée l'**Abbaye royale d'Hautecombe**.

Jour 6 : Rencontre avec un **équipage de chiens de traineaux**, à la découverte du métier de musher. L'après-midi, la visite guidée du **Château du Touvet**.

Jour 7 : Départ après le petit déjeuner.

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter. Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.*

RÉSIDENCE LA CHAMOISINE

C'est **un grand chalet situé en bordure de lac**, à proximité du village de vacances du Haut Breda *(150 m)*, sur un parc de 3 hectares avec une capacité de 85 lits.

La résidence dispose de l'**agrément Education Nationale et Jeunesse et Sport** et propose des séjours jeunes et sportifs toute l'année ! Avec des programmes personnalisés, la vallée du Haut-Breda n'aura plus de secrets pour vous !

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **2 salles** de réception : une grande et une seconde sous commission. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **80 personnes**.

Nous consulter pour plus d'informations.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

DEMI-JOURNÉE*

Moulin de la tourne *(90 km)*
Château du Touvet *(65 km)*
Fort Barraux *(70 km)*

JOURNÉE*

Lac du Bourget *(190 km)*
Aix les bains *(200 km)*
Annecy *(230 km)*

CÔTÉ NATURE

RANDONNÉES

Au cœur des magnifiques paysages du Parc National de la Vanoise, Val d'Isère est un point de départ idéal pour découvrir la région à pied. Randonnée pédestre, Marche Nordique, trail, de multiples parcours tout niveau sont disponibles : **Col de la lose, le sentier Balcon, le Lac de la Sassière, la Croix de Combefolle, la Pointe des Fours ...**

CYCLOTOURISME & VTT

Le col de l'Iseran, la route des Grandes Alpes, Bike park accessible avec les remontées mécaniques, col du Petit-Saint-Bernard...

DANS L'EAU

Au coeur des Alpes, vous pouvez essayer le rafting, ainsi que le canyoning !

AUVERGNE RHÔNE-ALPES I Savoie (73)

VAL D'ISÈRE

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE VAL D'ISÈRE

Prix à partir de

56 €

tarif par pers. et par nuit en pension complète

VILLAGE OUVERT DE JUIN À SEPTEMBRE

VOUS AIMEREZ

- **Pension Complète**
- **Découverte touristique**
- **Séjours Rando / Cyclo**
- **Séminaire**
- **Séjours jeunes et sportifs**

Au sommet de la Haute-Tarentaise, Val d'Isère est une station internationale qui a su conserver son charme et son authenticité. Ce village de montagne se distingue par ses chalets de bois et de pierre, ses toits en lauze et son église baroque. Profitez d'un séjour à la montagne entre activités sportives et découverte du patrimoine !

L'HÉBERGEMENT

Le village de vacances propose des logements de 2 à 7 personnes, situés au 1er et 2ème étage, avec ascenseur. Sanitaires complets dans chaque chambre.
Des hébergements adaptés à l'accueil de personne à mobilité réduite sont disponibles.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose des formules en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités. Possibilité de panier repas.

LES ÉQUIPEMENTS

Bar, bibliothèque, salon de télévision, salle d'activités et d'animation, jeux et cartes à disposition, billard, baby-foot, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking extérieur réservé au village vacances.

(1) Demandez nos programmes détaillés.

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE VAL D'ISÈRE - Avenue Olympique - 73150 Val-d'Isère
Tél : 04 79 06 19 65 - valdisereaccueil@ceveo.com

IDÉE SÉJOUR

Toute la saison

SÉJOURS SPORTIFS

ACCUEIL DE GROUPES POSSIBLE EN JUILLET/AOÛT

Val d'Isère est la destinations idéale pour les séjours et stages sportifs en altitude : équipements complets, infrastructures de qualité, ...

La station de Val d'Isère offre une qualité d'accueil exceptionnelle pour les sportifs ! Les vacanciers pourront trouver sur place un centre aquasportif, un bike park, un parc d'activités avec des courts de tennis, un practice de golf, un terrain de beach volley, et bien-sûre les Alpes comme terrain de jeux pour tous !

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, skis, ...). Le village propose également des repas adaptés aux sportifs, ainsi que des salles pouvant être mises à disposition pour massages, fartages, briefings, ...

Col de l'Iseran

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

Coopérative laitière de Haute-Maurienne Vanoise *(50 km)*
Village de Bonneval-sur-Arc *(30 km)*
Italie par le col de Mont Cénis *(80 km)*

Parc d'activités

Sommet de Solaise

Composez votre séjour selon vos envies !

Centre aquasportif de Val d'Isère

ÉVÈNEMENTIELS ET SÉMINAIRES

Le village met à votre disposition **2 salles** de réception : une grande et une seconde sous commission. Aménageables à votre convenance **en U**, **en conférence** ou **en réunion**, notre capacité d'accueil maximum cumulée est de **200 personnes**.

Nous consulter pour plus d'informations.

CÔTÉ NATURE

RANDONNÉES

Au cœur des magnifiques paysages du Parc National de la Vanoise, Val d'Isère est un point de départ idéal pour découvrir la région à pied. Randonnée pédestre, Marche Nordique, trail, de multiples parcours tout niveau sont disponibles : **Col de la lose, le sentier Balcon, le Lac de la Sassière, la Croix de Combefolle, la Pointe des Fours ...**

CYCLOTOURISME & VTT

Le col de l'Iseran, la route des Grandes Alpes, Bike park accessible avec les remontées mécaniques, col du Petit-Saint-Bernard...

DANS L'EAU

Au coeur des Alpes, vous pouvez essayer le rafting, ainsi que le canyoning !

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES I Savoie (73)

VALMEINIER

VILLAGE VACANCES CÉVÉO LES ANGELIERS

Prix à partir de

42 €

tarif par studio/nuit en location

VILLAGE OUVERT DE JUIN À SEPTEMBRE

VOUS AIMEREZ

- **Location**
- **Découverte touristique**
- **Séjours Rando**
- **Séjours Cyclo**
- **Séminaire**
- **Séjours jeunes et sportifs**

Valmeinier est une station qui comblera les amoureux de la nature. A 50 m des remontées mécaniques, le village vous accueille pour des séjours bien-être et sportifs.

L'HÉBERGEMENT

Le village vacances 3 étoiles "Les Angeliers" dispose d'appartements de 2 à 9 personnes avec salle de bain, WC séparés et télévision. 3 hébergements adaptés à l'accueil de personne à mobilité réduite sont disponibles.

LES ÉQUIPEMENTS

Espace détente et bien-être de 100 m² en accès libre avec bains bouillonnants, sauna, hammam, (espace réservé aux adultes et aux + de 16 ans accompagnés d'un adulte), salon de télévision, salle de jeux, bibliothèque, informations touristiques, bar, Wi-Fi gratuit à la réception, laverie, parking gratuit à proximité directe de la résidence.

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINE

- **Eglise Notre Dame de l'Assomption** *(24 km)*
- **La Ferme du Mont Thabor** *(5 km)*
- **Excursions en Italie** *(200 km)*
- **Visite du Fort du Télégraphe** *(14 km)*

** Plus d'excursions à la carte sur demande, détails et conditions, nous consulter.*
Les kilométrages sont exprimés en Aller / Retour.

CÔTÉ SPORTS

Le village vacances dispose de locaux sécurisés pour votre équipement ainsi que d'un nécessaire pour l'entretien *(lavage et réparation)* de votre matériel (vélo, bâtons, planches, paddle, ...).

RANDONNÉES

Le village vacances dispose de locaux sécurisés, du matériel de réparation d'urgence et de nettoyage et d'un service laverie.
Randonnée et Marche Nordique : le Vallon des Aiguilles d'Arves, Col des Encombres, Lac de la Madeleine, refuge de Terre Rouge, le Mont-Thabor, ...

CYCLOTOURISME & VTT

Le col de l'Iseran, la route des Grandes Alpes, Bike park accessible avec les remontées mécaniques, col du Petit-Saint-Bernard...

DANS L'EAU

Profitez des nombreux points d'eau dans la vallée pour pratiquer le canyoning, le rafting ou encore le ruisseling.

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE VALMEINIER - Les Angeliers - 994 rue du Gros Crey - 73450 Valmeinier Village
Tél : 04 79 56 80 03 - valmeinieraccueil@ceveo.com

ASSURANCE SÉJOUR

POUR DES VACANCES 100% SEREINES

LA GARANTIE DES VACANCES TRANQUILLES !

Assurance Multirisques CLASSIQUE

- Annulation Multirisques
- Indemnité bagage
- Annulation pour maladie liée à une épidémie ou une pandémie de type COVID-19
- Annulation ou modification car déclaré cas contact avant le départ
- Indemnisation en cas d'interruption de séjour
- Assistance médicale et rapatriement
- Assistance véhicule en cas de panne, accident ou vol

3,65 % DU MONTANT TOTAL TTC DU SÉJOUR**

Assurance Multirisques NEIGE

- Annulation Multirisques
- Indemnité bagage
- Annulation pour maladie liée à une épidémie ou une pandémie de type COVID-19
- Annulation ou modification car déclaré cas contact avant le départ
- Indemnisation en cas d'interruption de séjour
- Assistance médicale et rapatriement
- Assistance véhicule en cas de panne, accident ou vol
- Bris ou vols de matériel de ski
- Indemnisation en cas d'interruption d'activité neige

4.20 % DU MONTANT TOTAL TTC DU SÉJOUR**

La souscription de cette assurance doit se faire impérativement lors de la réservation de votre séjour.
Pour tout complément d'information sur les conditions vous pouvez contacter directement notre partenaire ASSURINCO au 05 34 45 31 51 ou par mail : sinistre@assurinco.com

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter aux conditions particulières de ventes ou aux conditions de l'assurance accessibles sur simple demande auprès de nos services au 04.73.77.56.15.

*** Pour les séjours via nos partenaires, le calcul de l'assurance séjour se fait sur le prix du séjour subvention incluse. Tarifs soumis à variation.*

ÉCOLABEL EUROPÉEN

UN TOURISME DURABLE POUR TOUS

DES ENGAGEMENTS VÉRIFIÉS

Dans le secteur touristique, cet écolabel amène réellement une garantie sur la réduction de l'impact environnemental sur les établissements qui possède la certification.

En apposant le label écologique européen, ces établissements touristiques affichent des engagements précis.
Ils répondent à des critères stricts décrits dans des cahiers des charges communs à tous les pays de l'Union Européenne :

- réduction des consommations d'énergie
- réduction des consommations d'eau
- réduction et tri des déchets et eaux usées
- utilisation de sources d'énergie renouvelables et de substances moins nocives pour l'environnement
- gestion générale : management environnemental, formation du personnel, suivi des consommations, choix des prestataires, ...
- autres engagements : communication et éducation des clients en matière d'environnement, promotion des transports plus écologiques, ...

2006

DÉBUT DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE CÉVÉO

6

ÉTABLISSEMENTS CÉVÉO CERTIFIÉS PAR L'ÉCOLABEL EUROPÉEN.

90 %

DES CONSOMMATEURS RECHERCHENT DES OPTIONS DURABLES PENDANT LEURS VOYAGES.*

Le **tourisme durable** peut être défini comme un tourisme alternatif qui se soucie de son impact sous **3 aspects** :

ENVIRONNEMENTAL

entretenir la biodiversité et le patrimoine local, préserver les ressources naturelles, diminuer la quantité de déchets, ...

ÉCONOMIQUE

le recyclage des produits, l'utilisation de matières premières renouvelables, ...

SOCIAL

respecter le mode de vie des populations locales, favoriser la solidarité, l'emploi, ...

**Expédia Group Media Solutions, étude sur le voyage durable, 2022..*

PARTENAIRE ANCV

SÉNIORS EN VACANCES

Cévéo est, depuis maintenant de nombreuses années, partenaire du programme **Séniors en Vacances de l'ANCV**.

Ce programme vous est dédié ainsi qu'à votre conjoint, vos proches, parents, grands-parents résidant en France :
– si vous avez 60 ans et plus
– si vous êtes retraité ou sans activité professionnelle.

6 de nos destinations ont été retenues par l'ANCV, avec un **tarif unique à 442 €* pour des séjours 8 jours / 7 nuits** et **369 €* pour les séjours en 5 jours / 4 nuits** !

Pour chacune de ces destinations, si vous venez avec votre bus et si vous l'utilisez pour vos visites, vous bénéficierez d'une excursion supplémentaire au choix parmi celles mentionnées sur chaque destination.

ancv
SENIORS EN VACANCES

PARTENAIRE CHÈQUES VACANCES

CHEQUES VACANCES

ancv
CHÈQUE-VACANCES

PENSEZ-Y !

Lors de votre réservation par téléphone, il vous suffit de préciser à un de nos conseillers vendeurs la somme que vous souhaitez régler en chèques vacances !

** Tarifs 2023.*

Les conditions générales de vente sont conformes à la partie réglementaire du livre II du code du tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Les dispositions des articles R 211-3 à 211-11 figurent intégralement ci-après.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au **13°** de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES GROUPES

Préambule
L'objet des présentes Conditions Générales de Ventes est de fixer les obligations respectives de la société Cévéo et du groupe dans leurs relations contractuelles relatives à la Vente des Séjours Groupes. Le fait pour Cévéo de ne pas prévaloir de l'une ou plusieurs dispositions des CGV ne saurait être assimilé à une renonciation. Il ne saurait être admis qu'une quelconque tolérance ou dérogation aux présentes conditions générales de vente emporte renonciation à celles-ci. Toute réservation implique l'application sans réserve par le groupe et son adhésion pleine et entière aux CGV qui prévalent sur tout autre document, sauf accord dérogatoire écrit et préalable de Cévéo.

1- Définition d'un groupe
Cévéo propose des tarifs préférentiels groupes à partir de 20 participants payants. Est considéré comme groupe tout séjour qui débute et se termine à la même date pour l'ensemble des participants et dont les prestations incluses dans le tarif sont communes à l'ensemble du groupe.

2- Détail de nos séjours
Pour connaître précisément le contenu des prestations de chaque lieu de séjour, reportez-vous aux indications du contrat.

3- Réservation et paiement
3-1 Réservation standard : Cévéo établit une proposition de réservation comprenant les éléments constitutifs du séjour et les tarifs. Avec cette proposition de réservation, un délai d'option (15 jours) sera indiqué. La confirmation définitive intervient seulement à réception d'un contrat dûment daté et signé, accompagné d'un acompte de 30% du montant du séjour. Au plus tard 30 jours avant la date de début de séjour, un deuxième versement de 60% du montant total du séjour doit être adressé.
3-2 Réservation à moins de 30 jours du départ : un seul acompte de 90% sera demandé.
3-3 En cas de non-règlement des acomptes aux dates convenues, Cévéo se réserve le droit de refuser l'accès au séjour, de considérer le contrat comme résilié et de réclamer le montant total du séjour à titre d'indemnité. Les dépenses de nature personnelles sont à régler sur place avant la fin du séjour. La facture définitive sera envoyée dans les jours suivant l'exécution de la prestation.

4 - Avoirs
Le règlement par avoir n'est pas admis au titre du versement du 1er acompte.

5 - Conditions de règlement
Le délai maximal de paiement du solde est fixé à 30 jours suivants l'exécution de la prestation.

6- Pénalités de retard
Il est précisé que tout retard de paiement donnera lieu à l'application de pénalités de retard s'élevant à trois fois le taux d'intérêt légal (taux directeur semestriel de la BCE). Par ailleurs et conformément aux dispositions de la loi du 22 mars 2012, il est précisé que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement à payer en plus des pénalités de retard s'élèvera à un montant de 40 euros. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent dès le 31ème jour suivant la date de fin d'exécution de la prestation de service.

7- Tarifs
Les tarifs sont exprimés Toutes Taxes Comprises (hors taxes de séjour et frais de dossier), incluant notamment la TVA au taux applicable au jour de la réservation. Nos tarifs TTC sont sujets à modification dans l'éventualité d'une augmentation des taxes auxquelles nos séjours sont assujettis. Les tarifs sont présentés dans le cadre d'un forfait basé sur des nuitées. Tout séjour écourté ou prestation non consommée ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation involontaire du séjour (route effondrée, conditions climatiques...) sont à la charge du client. Les prolongations de séjours sont facturées sur la base du tarif applicable au séjour.
7-1 La taxe de séjour Dans le cadre de la législation en vigueur dans certaines communes, un arrêté municipal fait obligation aux vacanciers d'acquitter une taxe de séjour, dans le cadre de la législation en vigueur. Le montant de celle-ci est à régler sur place ou figurera sur votre facture de solde.
7-2 Gratuités : le chauffeur du groupe bénéficie d'une gratuité comprenant l'hébergement et la restauration. **7-3 Frais de dossier :** chaque réservation donne lieu à la perception par Cévéo de frais de dossier 40euros. Ces frais ne feront l'objet d'un remboursement que si l'annulation est du fait de Cévéo.

8- Modification et annulation
8-1 Modification du fait du client : toute modification en plus ou en moins des effectifs prévus doit être notifiée par écrit. En cas d'annulation totale ou partielle du groupe (au-delà de 10% de l'effectif), en fonction de la date d'annulation, les indemnités forfaitaires suivantes (plus les frais de dossier) seront retenues :
- plus de 30 jours avant le début du séjour : 10% du montant total
- de 30 jours à 21 jours avant le début du séjour : 30% du montant total
- de 20 jours à 8 jours avant le début du séjour : 60% du montant total
- moins de 8 jours avant le début du séjour : 100% du montant total du séjour.

En cas de non-présentation à la date d'arrivée et/ou de renonciation au séjour, d'arrivée ultérieure à celle prévue ou de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être effectué quel qu'en soit le motif
Cévéo accorde un dédit de 10% (arrondi au nombre entier supérieur) basé sur le nombre de participants renseigné sur le contrat de séjour, et ce, jusqu'à 8 jours avant l'arrivée.
8-2 Modification du fait de Cévéo : lorsque, avant le départ, le respect d'un élément essentiel au contrat est rendu impossible par la suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous vous aviserons en vous informant que vous disposerez alors de la faculté de résilier le contrat ou d'accepter la modification que nous vous proposons. Dans l'hypothèse où vous décideriez de résilier le contrat, vous aurez droit au remboursement de la totalité des sommes que vous aurez versées. Cette résiliation ne donnera lieu à versement d'aucune indemnité.
8-3 Modification de programme : nous pourrions, en fonction de contraintes climatiques ou de défaillance d'un fournisseur, nous trouver dans l'obligation de modifier totalement ou partiellement nos prestations, de fermer un équipement commun... Dans ces différentes éventualités, nous nous efforcerons de vous proposer des prestations équivalentes ou assimilables en remplacement mais ne pourrons en aucun cas être tenu responsable de ces modifications ou de l'annulation de prestations.

9- Exécution du contrat
9-1 Transport : l'heure de rendez-vous qui vous sera donnée devra être respectée. A défaut, vous vous exposerez à toutes les conséquences qui pourraient résulter de votre retard.
9-2 Arrivée et départ : s'agissant des séjours, la remise des clés s'effectue jusqu'à 20h le jour de votre arrivée. Ces clés devront être rendues avant 10h le jour de votre départ. Pour les week-ends, la remise des clés s'effectue jusqu'à 21h. Ces clés devront être rendues avant 12h le dimanche.

10- Responsabilité
La location en Résidence de Tourisme et Village de vacances n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant dans les hébergements que dans les parkings ou locaux communs (local à ski, vélo...).

11- Informatique et liberté
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, tout acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant et communiquées à la société dans le cadre de l'achat de séjour. L'acheteur peut exercer ce droit auprès de : Cévéo, 27 route du Cendre - 63800 Cournon d'Auvergne.

12- Réclamation
Nos équipes sur site sont à votre disposition au cours de votre séjour pour vous répondre, résoudre un éventuel dysfonctionnement et vous permettre de profiter pleinement de votre séjour. Les réclamations devront impérativement, et dans un premier temps, être formulées sur place auprès du directeur d'établissement pour lui permettre de trouver une solution au plus vite (et le cas échéant nous transmettre les pièces justificatives). Toute réclamation, après séjour, devra faire l'objet d'un courrier adressé par lettre recommandée avec avis de réception, à notre adresse, dans un délai de 8 jours.

13- Assurances
Les clients Cévéo bénéficient de la garantie responsabilité civile de l'exploitant, pendant la durée de leur séjour, pour tout dommage matériel ou corporel dont Cévéo serait responsable à leur égard.
Les garanties assurance annulation, rapatriement, interruption de séjour ne sont pas comprises. Pour vous permettre de partir en toute tranquillité, Cévéo a choisi la compagnie d'assurance Mutuaide Assistance / Assurinco. Un résumé de garanties et tarifs vous seront adressés sur simple demande. La souscription doit être prise par tous les participants. Le voyageur bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de sa date de souscription, à condition de n'avoir déclaré aucun sinistre. Passé ce délai, la souscription est définitive et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

14- Règlement intérieur
Afin de vous faciliter la vie pendant les vacances, un règlement intérieur est affiché à l'accueil de l'établissement, nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

15- Garantie financière
Une garantie financière a été souscrite dans les conditions prévues par la loi. CIC Lyonnaise de Banque – 160, boulevard Gustave Flaubert – 63006 Clermont-Ferrand cedex 1

16- Acceptation
La signature du contrat de séjour par tout acheteur d'un séjour groupes équivaut à l'acceptation des conditions générales et particulières de vente. Les présentes conditions sont régies par le droit français. Sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions et après échec de toute conciliation, sera soumis aux tribunaux compétents.
Les présentes conditions générales de vente ont vocation à se substituer à toutes autres conditions antérieurement appliquées.

Siège social
Cévéo – Côté Vacances Organisation :
27, route du Cendre, 63800 Cournon d'Auvergne.
SARL au capital de 300 000 € - RCS Clermont-Ferrand B412 082 190 – SIRET 412082190 00049 – APE 5 520z – TVA Intracommunautaire fr12 412 082 190 – Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM063100040
Responsabilité civile professionnelle :
MMA – 26 rue du Commerce
63800 Cournon d'Auvergne
Assureur
MMA – 26 rue du Commerce
63800 Cournon d'Auvergne

Conception/réalisation : Service Communication Cévéo.
Impression : Champagnac - Aurillac - PEFC 10-31-3084
Crédits Photos : CEVEO - AdobeStock - Gruissan Tourisme - ©Matthieu Parent - Centre aquasportif de Val d'Isère - OT de Val d'Isère - C.Baudot -
Photos non contractuelles.
Publication : Août 2023.

Catalogue imprimé avec des encres végétales sur papier exempt d'acide et recyclable. Le bois utilisé pour cette pâte provient de forêts et plantations gérées de manières durable, certifié Imprim'vert et PEFC.

En cas de faute d'impression ou d'oubli dans l'édition de ce catalogue, Cévéo se réserve le droit de rectifier toute erreur qui se serait glisser dans ce document. Document non contractuel.

PEFC 10-31-3084 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Cévéo
Villages Vacances & Campings

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

04.73.77.56.15
groupes@ceveo.com

www.ceveo.com

du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Cévéo
27, route du Cendre
63800 Cournon d'Auvergne